

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

PRESENTATION LIMINAIRE DU MAIRE FERNAND BURKHALTER

TOUS BUDGETS CONFONDUS, le bilan de l'exercice 2015 présente un résultat consolidé de **2 845 240 €** dont environ 800 000 € de restes à réaliser.

LE BUDGET PRINCIPAL

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES

Au niveau du **BUDGET PRINCIPAL**, les **dépenses réelles**, excluant les mouvements d'ordre, s'élèvent à **8 593 430 €** contre une prévision de 8 933 320 € soit un taux de réalisation de **96.20 %**.

LES CHARGES A CARACTERE GENERAL d'un montant de **2 269 613 €** enregistrent dans la plupart des articles un net retrait. C'est le cas notamment des **combustibles**.

Une baisse de 18 000 € est aussi constatée au niveau des **taxes foncières** pour lesquelles un audit avait été réalisé par le Cabinet CTR permettant le classement dans le domaine public de bâtiments communaux jusqu'alors jugés comme imposables au niveau des services fiscaux. Elle provient également de la **démolition des bâtiments** du Tissage du Pâquis et de la Maison de l'Emploi et de la Formation.

Le retrait de **65 000 €** des **CHARGES DE PERSONNEL** par rapport aux prévisions confirme la tendance à réduire ce poste qui pèse à hauteur de 58 % du budget de fonctionnement. Il est à noter que les **besoins nouveaux** ont été satisfaits dans un premier temps en faisant appel aux **contrats aidés**, sachant en outre que la **réduction des effectifs** dans certains services résulte aussi d'une **charge de travail amoindrie** du fait de certains transferts de compétences à la Communauté de Communes.

La baisse résulte en outre d'une diminution des heures de remplacement par rapport à 2014 d'un montant de 17 000 €. Certains agents en congé de maladie ont été placés en ½ traitement ce qui induit 49 000 € de salaires non versés, l'assurance individuelle du personnel couvrant le risque. Enfin deux admissions à la retraite et quelques départs ont généré des économies sur ce poste.

LES AUTRES CHAPITRES du budget n'appellent pas de commentaires spécifiques, les réalisations étant conformes aux prévisions, à l'exception toutefois des **CHARGES FINANCIÈRES** qui diminuent à la suite du réaménagement de la dette et d'un index EURIBOR particulièrement bas.

LES RECETTES	<p>Elles se montent à 11 032 014 € contre une prévision de 10 863 513 € soit un taux de réalisation de 101 %.</p> <p>Il n'y a pas de commentaires particuliers à formuler sur les différents chapitres qui, dans l'ensemble, respectent la prévision budgétaire</p>
<p>Le solde de la section de fonctionnement propre à l'exercice ressort à 2 438 584 €, ce qui représente tout de même 22 % des recettes réelles de fonctionnement au titre de l'autofinancement brut. En y ajoutant l'excédent reporté de fonctionnement 2014, à savoir 592 789 €, cet autofinancement brut se monte à 3 031 373 €, soit 27 % d'épargne.</p>	

LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
LES DEPENSES	<p>Nous avons consacré 2 018 975 € à la section d'investissement, ce chiffre ne prenant pas en compte le remboursement anticipé de la dette en capital (1 468 118 €) réalisé sur deux emprunts gonflant forcément l'annuité pour un montant de 567 000 €.</p> <p>LES DÉPENSES RÉELLES de la section d'investissement s'élèvent en fait à 3 487 093 € alors qu'il avait été prévu de consacrer 5 202 950 € à nos investissements. Le taux de réalisation des dépenses d'investissement est de 67 %.</p> <p>LES RESTES À RÉALISER représentent 1 129 078 €, incluant notamment la démolition des bâtiments de la Maison de l'Emploi et de la Formation ou encore le City stade des Polognes. Ces projets, étroitement liés, n'avaient pas pu être mis en œuvre.</p>
LES RECETTES	<p>LES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT se montent quant à elles à 5 221 389 € dont 4 031 067 € proviennent de l'excédent 2014 avec les amortissements.</p> <p>LES RECETTES TOTALES D'INVESTISSEMENT se montent à 5 602 832 € contre des DÉPENSES TOTALES, incluant les amortissements et le déficit reporté, d'un montant de 7 019 822 €.</p>
<p>Le DÉFICIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT est donc de 1 416 990 €, lesquels sont largement couverts par l'excédent global de fonctionnement (2 864 226 €) tout en dégagant un excédent global de 1 447 236 € qu'il vous sera proposé d'affecter à la couverture du déficit prévisionnel de la section d'investissement 2016.</p>	

LES BUDGETS ANNEXES

BOIS

Ce budget laisse apparaître un déficit global de **14 912 €** qui résulte du fait qu'une vente de coupe de bois, évaluée entre 45 et 50 000 €, n'a pas trouvé preneur aux adjudications générales. Ce lot sera représenté lors des prochaines ventes et devrait pouvoir être vendu aux alentours de 42 000 €.

Quant aux travaux réalisés, ils concernent surtout la rénovation de la route forestière des parcelles du bois en Salamon.

EAU

LA SECTION D'EXPLOITATION (fonctionnement) dégage un résultat de **960 731 €** dont 858 608 € d'excédent antérieur reporté. La particularité de cet exercice réside dans le fait que les frais de personnel facturés au budget principal ont dû être réévalués de 25% environ à **25 000 €** pour tenir compte des nombreuses réunions de suivi de chantiers ayant trait à la rénovation des captages de Champey ou Saulnot.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT est pratiquement à l'équilibre avec un résultat de **8 627 €** dû à un excédent antérieur reporté de 262 036 € qui nous a permis de financer des investissements plutôt conséquents, notamment :

Protection et mise aux normes des captages **215 000 €HT**
Sectorisation des réseaux pour près de **50 000 €HT**

Les **RESTES À RÉALISER** sont positifs (près de 30 000 €) puisque nous n'avons reçu qu'un acompte sur les subventions liées aux travaux sur les captages.

Il vous est proposé de reporter les excédents des deux sections.

ASSAINISSEMENT

LA SECTION D'EXPLOITATION (fonctionnement) dégage un résultat de **346 526 €** dont 422 702 € d'excédent antérieur reporté.

Le déficit propre à 2015 s'explique essentiellement par la prime d'épuration 2015 non encaissée à ce jour. Ce sont plus de 60 000 € qui manquent. La redevance du Fermier est également en baisse de 280 000 € à 253 000 € ce qui devrait être récupéré largement en 2016 avec l'effet acompte en N-1/redevance en N.

Il faut toutefois avoir à l'esprit que si la section de fonctionnement est contrainte par une grosse dotation aux amortissements (inhérente à Hériopur, la station) cette somme est une recette d'investissement.

D'ailleurs, la **SECTION D'INVESTISSEMENT** est en excédent de **97 033 €** c'est-à-dire pratiquement à l'équilibre pour l'exercice compte tenu d'un excédent antérieur reporté de 133 398 € alors que ce sont plus de 170 000 €HT qui ont été investis (Réseau Rue Bardot/Hermès, remplacement des canalisations sous la Lizaine essentiellement).

Les **RESTES À RÉALISER** sont positifs (plus de 10 000 €) du fait de subventions à recevoir.

Il vous est proposé de reporter les excédents des deux sections.

Vu pour être annexé à la
délibération n°001 du 15.02.2016
Le Maire